

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2020**

Le 3 Octobre 2020, à 18 heures 30, le Conseil municipal de MONTSÉGUR s'est réuni en Mairie sous la présidence de Nicolas DIGOUDÉ, Maire.

**Présents:** Mme Geneviève ALBOUY, M. Bernard ALLIEU, Mme Camille ARGIRAKIS, M. Cyrille DELMAS, M. Nicolas DIGOUDÉ, M. Jérôme LAGARDE, M. Charlie OLIVIER, M. Lionel SÉGUÉLA, M. Didier TRÉMOLIÈRES

**Absents:** Mme Séverine BONNET, M. Sébastien MOUNIÉ (excusés, pas de procuration)

**Date de la convocation:** mardi 29 septembre 2020

**Secrétaires de séance:** Mmes Geneviève ALBOUY et Camille ARGIRAKIS

### **I- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉCÉDENT**

En l'absence d'observations, le compte-rendu du conseil municipal précédent est approuvé à l'unanimité.

### **II – DÉLIBÉRATIONS**

**A noter : les délibérations sont désormais consultables dans leur intégralité sur le site Internet de la commune de MONTSÉGUR.**

**1- Délibération visant à maintenir le dispositif d'aide aux familles dont les enfants fréquentent l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement).**

Vote : 9 voix pour. Délibération adoptée à l'unanimité.

**2- Délibération concernant l'adhésion de la commune au CNAS (Comité National d'Action Sociale).**

Monsieur le Maire propose de renvoyer la délibération au prochain Conseil municipal afin d'évaluer l'intérêt de cette adhésion pour les deux actifs concernés.

Vote : 9 voix pour ; délibération renvoyée.

**3- Délibération portant sur le recrutement d'un vacataire afin d'effectuer le déneigement en période hivernale.**

Vote : 9 voix pour. Délibération adoptée à l'unanimité.

**4- Délibération concernant la modification des horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie.**

Vote : 8 voix pour, 1 abstention. Délibération adoptée.

### **III- QUESTIONS DIVERSES ET TOUR DE TABLE**

Monsieur le Maire évoque :

-De fortes infiltrations d'eau dans deux habitations de la rue principale, possiblement liées aux travaux de voirie. Les propriétaires auront recours à leurs assureurs.

-La présence d'un tas conséquent de gravier 0/20 sur le parking P2, livré par la société Raynaud et destiné à la remise en état des chemins du ROC DE BARRAL.

-Des dommages commis accidentellement à l'arrière de l'église par un véhicule du SMECTOM. Le SMECTOM s'est engagé à effectuer les réparations nécessaires avant la fin octobre.

-La fin de l'exploitation des chablis du SARRAT DE LA GALINE par la société BOIS ARIÉGEOIS. Le bois sera temporairement entreposé sur le parking P2.

-La mise en place d'un tracé de déviation au niveau du GR7, entre le TAULAT et le hameau de PÉLAIL. L'ouverture du nouveau chemin, sur la commune de FOGAX, sera financée par le Conseil Départemental.

M.Lionel SÉGUÉLA aborde les points suivants:

-Il propose d'anticiper les travaux de voirie à venir. Des devis seront demandés concernant diverses portions de route de la commune afin d'établir un budget prévisionnel pour l'année 2021.

-Suite aux intempéries, les arbres du PAJ devront être élagués. Les tilleuls du parking P1 seront également taillés.

-Après contrôle, les sources alimentant le village sont en bon état et les captages opérationnels.

-Le local commercial et les deux appartements rénovés, devraient être livrés prochainement.

-Le bilan des recettes du château fait apparaître une différence minime entre septembre 2020 et septembre 2019 (19 951 euros d'entrées en 2020, contre 20 202 en 2019). En comparant l'année 2020 et l'année 2019, on constate cependant toujours un écart de recettes négatif (167 850 euros en 2020, contre 182 306 euros en 2019 ; soit une différence de 14 455 euros).

M.Cyrille DELMAS propose la mise en place d'un miroir au parking P1 afin d'améliorer la visibilité des conducteurs.

Fin de la séance : 21h.